



Représentation des immeubles strictement indicative.



CHANTIER

La première phase d

Les travaux de viabilisation du parc tertiaire Les Montels, sous maîtrise d'ouvrage de la Société d'équipement de l'Auvergne, ont débuté avec la construction de l'ouvrage d'art. Cette réalisation permettra un accès direct au parc d'activités depuis la route départementale RD 2009 (sens Clermont-Riom), en passage inférieur. Dès l'ouvrage construit, la bretelle de sortie en direction de Riom, depuis le carrefour giratoire récemment aménagé, sera déplacée sur l'ouvrage.

Une première tranche de travaux

Les premiers engins de terrassements ont investi le périmètre de la zone, pour préparer l'aménagement des voiries et des réseaux (assainissement, eau potable, énergie électrique, gaz, télécommunications, fibre optique, éclairage public) qui desserviront toute la partie sud du parc d'activités (cf. plan). Près de 1 000 mètres de voiries internes seront créés, auxquels s'ajoutent

IMPLANTATION

De nouveaux locaux pour HAD 63

L'association HAD 63, "Hospitalisation à domicile", est une structure de soins, alternative à l'hospitalisation. Elle permet d'assurer au domicile du patient des soins médicaux et paramédicaux importants. Elle a pour finalité d'éviter ou de raccourcir un séjour en établissement hospitalier.

En effet, face à une demande de plus en plus importante d'aide et de soins à domicile, où l'on privilégie le maintien à domicile au placement en établissement, l'association HAD 63 trouve toute sa place et souhaite agrandir sa structure.

L'association, aujourd'hui installée en centre-bourg, a donc un projet de construction de locaux à usage de bureaux (476 m²) et de stockage de matériel médical (245 m²). D'une superficie totale de 800 m², ce bâtiment de plain-pied accueillera la vingtaine d'employés, répartie entre le pôle administratif, celui de soins et la partie logistique.

La Ville de Cébazat a donné son accord pour la cession d'une emprise foncière d'une superficie de 5 778 m², située en entrée de ville, en bordure de la RD 2, à HAD 63, en vue de l'implantation de ces nouveaux locaux.

L'ouverture de cette structure devrait intervenir au cours de l'année 2010, après dix à douze mois de travaux.



'aménagement du parc tertiaire Les Montels a commencé

720 mètres d'aménagement de bretelles sur la RD 2009.

Les travaux de raccordement des eaux usées vers les réseaux existants vont débiter en mars, le long de la RD 2009.

L'ensemble de cette première phase de travaux devrait être achevé d'ici l'automne 2009.

Un aménagement dans le respect de l'environnement

Les cahiers des charges des entreprises incluent les prescriptions voulues pour obtenir un "chantier propre", visant à inscrire l'aménagement du parc Les Montels dans une démarche de développement durable.

La Société d'équipement de l'Auvergne, assistée par Ingerop, maître d'œuvre de l'aménagement et par Jean-Louis Coutarel, architecte, a souhaité que tous les choix du parti d'aménagement soient dictés par le respect de l'environnement autant que par leur fonction technique :

*La volonté d'inscrire
l'aménagement
du parc tertiaire
Les Montels
dans une démarche
de développement
durable*

- maintenir les arbres et arbustes existants ;
- privilégier le réemploi des matériaux extraits sur place ;
- dévier la rase existante en gardant son écoulement à l'air libre ;
- limiter l'imperméabilisation des sols, avec des voiries moins larges et en prévoyant un revêtement des trottoirs perméable ;
- intégrer des cheminements piétons ;
- prévoir un bassin d'orages qui constituera un élément fort du parc par un aménagement paysager soigné.

Cette volonté environnementale sera respectée par les bâtiments privés qui s'érigeront sur le parc.

Limiter les besoins en énergie, préserver l'environnement, offrir un cadre de travail digne de la Haute Qualité Environnementale, telles devront être les règles des constructions et des aménagements à venir sur cette zone.

